



Fiche terminologique n°39

TERME ÉTUDIÉ : **closed-book examination**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **closed-book exam**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation élémentaire et secondaire; éducation postsecondaire : docimologie

DÉFINITION : An examination in which students are not permitted to use books or other reference material while answering the examination questions.

CONTEXTE : "Type A: **Closed book examination, no aids permitted. Type B: Closed book examination.**

Specified aid(s) will be supplied by the examiner and distributed at the examination. Type C: Closed book examination. Students may bring a single aid sheet on a standard form supplied by the examiner (obtained

from the Office of the Registrar). Type D: Candidates may bring to the examination and use such books, notes or other printed or written material as the examiner may specify."

TERME ÉTUDIÉ : **examen sans documentation**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS : **examen à livre(s) fermé(s); examen sans consultation des notes; examen sans manuels ou notes**

DÉFINITION : Examen au cours duquel il est interdit de consulter des manuels, des ouvrages de référence et des notes de cours.

CONTEXTE : « Examen final (40%) Examen sans documentation. »

JUSTIFICATION : Bien que d'usage courant en anglais, le terme «closed-book examination» ne figure pas dans les ouvrages de référence. Aussi longtemps que la consultation de la documentation était interdite pendant les examens, il n'était probablement pas nécessaire d'avoir un terme pour désigner la norme. Toutefois, l'apparition d'une dérogation à la règle, c'est-à-dire l'examen avec documentation, a probablement suscité la formation de l'antonyme. Le Réseau écarte le terme «examen à livre(s) fermé(s)» qui peut prêter à confusion puisque toute documentation est interdite et non seulement les livres. Il rejette les termes «examen sans manuels ou notes» et «examen sans consultation des notes» qui sont des périphrases longues et peu maniables.

Le Réseau propose et recommande le terme «examen sans documentation», clair et concis, formé par analogie avec son antonyme, «examen avec documentation».

DATE DE RÉDACTION : avril 1988